

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****13146082***TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES**13 SEP. 2013**

N°

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/09/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0818.230.038.

Dénomination

(en entier) : **Immo Arpi**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue de Baudour 24, 7011 Ghlin

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission d'un administrateur et décharge, nomination d'un administrateur.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/01/2013.

Exposé du Président

Le Président expose que la présente assemblée a pour ordre du jour :

1. Démission d'un administrateur et décharge
2. Nomination d'un administrateur
3. Divers

Le Président expose également que l'intégralité des actions existantes étant présente ou représentée, il ne doit pas être justifié des formalités relatives aux convocations. Par conséquent, l'assemblée est en droit de délibérer et de statuer sur son ordre du jour.

4. Résolutions

4.1. Première résolution :

Monsieur Isidore SANDERMANS démissionne de sa fonction d'administrateur et d'administrateur délégué à partir de ce jour.

L'assemblée le remercie et vote la décharge pour l'exercice de son mandat à ce jour.

La présente décharge sera ratifiée à la prochaine assemblée générale.

Cette première résolution est adoptée à l'unanimité.

4.2. Deuxième résolution :

L'assemblée appelle la SPRL IDEE MANAGEMENT, dont le siège social est établi à 7011 Ghlin, rue du Baudour, 24 représentée par son représentant permanent Madame Chantal SANDERMANS domiciliée à 1950 Kraainem avenue Baron D'Huart 190 et titulaire du numéro national 630902-040-25, pour exercer le mandat d'administrateur en remplacement de l'administrateur sortant.

Ensuite de quoi, les administrateurs se réunissent entre eux et désignent Madame Chantal SANDERMANS, administrateur pour exercer la fonction d'administrateur délégué.

La SPRL IDEE MANAGEMENT et Madame Chantal SANDERMANS, signent le présent procès-verbal pour acceptation de son mandat.

Pouvoirs :

L'assemblée déclare constituer pour mandataire spécial, avec faculté de substitution, la société civile à forme de société privée à responsabilité limitée « CLW Associates », ayant son siège social à 1200 Bruxelles avenue Jacques Brel 38 aux fins de procéder à la mise à jour de la banque carrefour et à la publication des décisions de la présente assemblée. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et en général, faire le nécessaire auprès de toute administration.

Georges Latran

Mandataire

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature